

	<p>Comité technique contre les espèces invasives nuisibles pour la santé</p> <p>Réunion du 15 octobre Relevé de conclusions</p>	<p>Rédacteur : B GAUTIER-GRALL</p> <p><u>Date de rédaction</u> : 23 octobre 2018</p>
---	--	--

<u>Participants</u>	<p>DRAAF : Thierry END ; DREAL : Aude PELICHET DIR Ouest : Sarah GOYER DDTM 35 : Cécile ARNOULD ; SUEGA / ATBVB : Isabelle IMBERT-CADIOU ; ATBVB Cœur Emeraude : Xavier LAURENT ; CBNB : Agnès LIEURADE ; FREDON Bretagne : Gérard ANGOUJARD, Olivier AUDRAS ; Capt’Air Bretagne : Sophie FRAIN ARS Siège : Béatrice GAUTIER GRALL</p> <p>Excusés : Gaëlle NAMONT (Conseil Régional), Agnès GAMON (DRAAF),; Charlotte LE GUENIC (ATBVB) ; Emmanuel QUERE ; Jean-Pierre MOULIN (DIR ouest) ;</p>
<u>Ordre du jour</u>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Pré-bilan de la saison de gestion des plantes invasives en Bretagne ; 2) Etat d’avancement de la mise en place du réseau d’observateurs et des référents supra-communaux ; 3) Projet d’arrêté type de lutte contre les ambrosies et la berce du Caucase 4) Préparation du colloque du 6 décembre 2018

Après un rapide tour de table, Olivier Audras présente le diaporama annexé au présent relevé de conclusion.

1) Pré-bilan de la saison de gestion des plantes invasives

- Le nombre de foyers d’Ambrosie et de Berce du Caucase suivis par la FREDON augmente régulièrement depuis 2015.

	2015	2018
Ambrosie	29	39
Berce du Caucase	41	53

Les foyers qui s’expriment sont systématiquement arrachés par la FREDON.

Ambrosie :

4 nouveaux foyers ont été observés par rapport à 2017.

En 2018, seuls 6 foyers sur les 39 se sont exprimés. Très peu de grains de pollens d’ambrosie ont été observés sur les capteurs : 1 grain en février puis 4 à 5 grains sur l’ensemble des capteurs fin août.

Berce du Caucase :

7 nouveaux foyers ont été observés par rapport à 2017 dont un gros à Bourseul dans les Côtes d’Armor (dans un château accessible au public).

- Le nombre de foyers de Raisin d'Amérique et de Datura suivis explosent.

	2015	2018
Raisin d'Amérique	34	90
Datura	87	161

Ces augmentations résultent vraisemblablement de la mise en place du réseau d'observateurs et de référents. Les foyers observés concernent principalement le milieu agricole.

Raisin d'Amérique :

32 nouveaux foyers ont été observés par rapport à 2017 dont 16 dans le Morbihan. Presque 100 % des foyers ont été arrachés par la FREDON.

Datura

47 nouveaux foyers ont été observés par rapport à 2017 dont certains sur les laisses de mer du Golfe du Morbihan.

L'arrachage se fait de manière ponctuelle, compte tenu du nombre élevé de foyers et de leur étendue, préférentiellement en fin de saison pour avoir un maximum de levées.

- Cartographie

Il est proposé de faire figurer sur les cartes les communes concernées par des foyers plutôt que des points représentant ces foyers.

2) Etat d'avancement de la mise en place du réseau d'observateurs et de référents supra communaux

13 formations ont été organisées depuis mars 2018. A ce jour, le réseau compte environ 360 observateurs. Il s'agit principalement d'agents communaux. 20 nouveaux observateurs seront formés par la DDTM 35 en novembre.

Près de 25 référents supra-communaux ont été désignés dans les EPCI, les bassins versants et les PNR. D'autres référents devraient être désignés chez les gestionnaires de structures linéaires (Armée, RTE, voies navigables de Bretagne, 3 conseils départementaux). Si dans certaines zones, plusieurs référents appartenant à des structures différentes sont désignés, ils se coordonnent

Il est proposé d'utiliser également le réseau des frelons asiatiques.

3) Etat d'avancement des arrêtés préfectoraux de lutte contre les espèces invasives.

Le projet d'arrêté relatif à la lutte contre les ambrosies et la Berce du Caucase est en cours de finalisation. Il comprend en annexe un plan d'action de lutte contre les ambrosies et un plan d'action de lutte contre la berce du Caucase compte tenu des 2 réglementations distinctes (code de la santé publique et code de l'environnement). Il a été adressé pour avis à la Direction générale de la santé (DGS) du Ministère de la santé et son service juridique. Les membres du COTECH sont par ailleurs invités à faire part de leurs observations dès que possible.

N.B : Par courriel du 16 octobre, la DGS a émis un avis favorable sur le projet d'arrêté ainsi que quelques observations sur la forme.

Le projet d'arrêté devra ensuite faire l'objet d'une consultation des services de l'Etat et d'une consultation publique. Il doit être soumis pour avis au CODERST. Il est proposé de le soumettre également au prochain Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) qui aura lieu le 8 janvier 2019 (dossier à transmettre 3 semaines avant, soit le 15 décembre).

4) Colloque du 6 décembre 2019 sur les espèces invasives

L'ordre du jour fait l'objet des modifications suivantes :

- Nathalie LE FORMAL, Directrice de la santé publique au sein de l'ARS fera l'allocution d'ouverture.
- Jean-François TREGUER, Président de la Fredon Bretagne fera l'allocution de clôture du colloque.
- Agnès LIEURADE, Conservatoire Botanique National de Brest, présentera les 4 plantes invasives ;
- Sophie FRAIN, Capt'Air Bretagne, présentera les effets sanitaires de l'ambrosie ainsi que le réseau de surveillance des pollens.

Il est proposé de ne pas présenter le projet d'arrêté qui n'a pas encore été soumis par avis aux préfets des départements.

Les membres du COTECH sont invités à faire partager l'invitation au colloque dans le cadre de leur réseau.

Prochaine réunion du COTECH : 11 mars 2019 – DREAL Bretagne - salle Chateaubriand